



La lettre EDF & moi

GUYANE

juillet - décembre 2026

Simplifiez-vous
la vie avec EDF ! >



Pensez à utiliser votre *chèque énergie* et économisez !

1 bénéficiaire sur 5 ne profite pas de son chèque énergie.

Ce dispositif de l'État peut vous aider à régler vos factures d'électricité. Si vous êtes titulaire d'un contrat d'électricité, le chèque énergie est attribué en fonction de vos ressources et de la composition de votre foyer.

Si vous pensez être éligible, faites-en la demande sur le portail chequeenergie.gouv.fr.



En savoir plus sur
le chèque énergie >



Coupures : restez informé avec l'appli EDF DOM & Corse

Parce qu'une coupure d'électricité a une incidence sur votre quotidien, EDF a créé le service « Info travaux », disponible sur l'appli EDF DOM & Corse. Consultez les interventions programmées près de chez vous, leurs horaires et rues impactées, pour mieux vous organiser.

Retrouvez aussi sur l'appli : le paiement en ligne, le duplicata de facture ou encore la demande de souscription de contrat.

Télécharger l'appli EDF DOM & Corse >



Fraude électrique : soyez vigilant

Certains individus mal intentionnés proposent des services rémunérés pour faire baisser la consommation d'électricité enregistrée par le compteur.

Cette pratique est illégale et dangereuse pour vous et les occupants de votre logement : risques d'incendie, d'électrocution, mais aussi suspension de votre assurance et sanctions pénales.

Tout savoir sur la fraude électrique >





Quoi de neuf
en Guyane ? ➤



Raccordement de la future centrale du Larivot

Les six pylônes du raccordement de la centrale du Larivot ont été reliés. Ils permettront d'acheminer les premiers kilowatts produits et de les injecter sur le réseau 90 000 V alimentant le littoral. Ce projet renforce la **sécurité d'alimentation électrique** et accompagne la transition énergétique en Guyane.

Tout savoir sur cette
mise en service >



Modernisation des centrales dans les communes de l'intérieur

Face aux défis énergétiques et environnementaux, le **Programme de Modernisation des Centrales Thermiques (PMCT)** est déployé entre 2025 et 2030 avec un budget de 40 millions d'euros. Il vise la **rénovation** et la **mise en conformité** des installations, notamment dans les communes de l'intérieur ainsi qu'à Cayenne, tout en améliorant l'exploitation et en soutenant la neutralité carbone d'ici 2050.



En savoir plus >



Des actions concrètes en quelques chiffres

72 000 €

C'est la contribution d'EDF au
Fonds de Solidarité Logement 2026 :
dispositif Énergie.

80 %

C'est la part des clients modestes
bénéficiant du chèque énergie.
Une aide de plus en plus utilisée.



EDF mobilisé au plus près de ses clients modestes



Plusieurs dispositifs existent pour accompagner les clients en situation de précarité. Le Fonds de Solidarité Logement, piloté par la Collectivité Territoriale de Guyane, aide les ménages à faire face à leurs dépenses liées au logement, notamment les factures d'électricité. Les demandes sont étudiées deux fois par mois par plusieurs partenaires dont la CAF, la SGDE ou Orange.

EDF intervient sur le **volet énergie avec des aides pouvant atteindre 800 €,** sous forme de **subvention** ou de **prêt sans intérêt** selon les ressources. En complément, le chèque énergie contribue au règlement des factures, sous conditions de revenus.

EDF mène, avec ses partenaires, des actions de terrain sur l'ensemble du territoire afin d'**accompagner ses clients vers les solutions les plus adaptées** à leur situation.

« À vos côtés, à votre écoute,
partout en Guyane. »

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08 - France
SA au capital de 2 084 365 041 euros
552 081 317 RCS Paris

www.edf.fr

Conception/réalisation :
Artkom
Crédits photos :
Ronan LIETAR - Capa Pictures,
Victor Chow, EDF Guyane

Le groupe EDF est certifié ISO 14001.

EDF Guyane
BP 66002
97306 Cayenne Cedex

www.edf.gf

